

## REVIVRE UNE ETAPE

En 2006, Jean Pierre NOEPPPEL, donneur et membre du comité de l'ADSB ENTZHEIM a traversé 13 départements à pied dans le but de sensibiliser les personnes rencontrées au Don de Sang et au Don d'Organes.

Ce parcours en 41 étapes a débuté le 1er mai à ENTZHEIM et s'est achevé à NICE le 16 juin.

Soit 1141 km à pied !

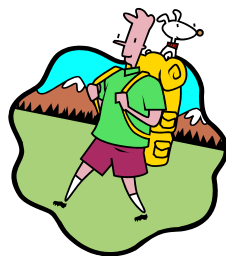
Cet exploit n'a jamais été renouvelé



Pour marquer le 10<sup>ème</sup> anniversaire, l'étape 3 est reconstituée :

Samedi 30 avril 2016 entre OHNENHEIM et ALGOLSHEIM soit 24 km à pied

☛ Venez marcher avec nous ou saluer les marcheurs.

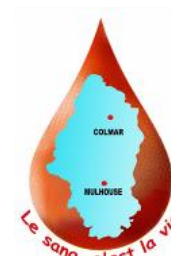
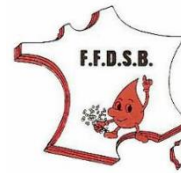


♦ L'ADSBE et France ADOT 67 remercient pour leur soutien :

♦ Les amicales DSB accueillant et accompagnant les marcheurs : Ohnenheim, Elsenheim, Kunheim, Biesheim, Neuf Brisach, Algolsheim et env.

♦ Les UD 67 et 68

♦ Les municipalités concernées et toutes les personnes présentes.



# ETAPE SOUVENIR

## LA MARCHE

## POUR LA VIE



Don de sang  
Don d'organes

Organisée par l'Association pour le Don de Sang Bénévole d'Entzheim (67)



**LA VIE, J'EN AI, J'EN DONNE**

Renseignements sur :  
[www.adsb-entzheim.asso.fr](http://www.adsb-entzheim.asso.fr)

# Don de sang, mode d'emploi



## Qui peut donner son sang ?

Toute personne âgée de 18 à 70 ans révolus selon les types de dons (sang, plasma, plaquettes).

Les femmes peuvent donner le sang total 4 fois et les hommes 6 fois par an.

Le prélèvement dure environ 15 minutes.

## Est-ce douloureux ?

*Les infirmières ont l'habitude de faire les piqûres, on ne sent presque rien ! Le matériel est neuf, à usage unique, et on ne risque rien à donner son sang,*



Après le don, il est important de prendre une collation en se reposant avant de repartir.



## Quelle quantité de sang ?

Le sang prélevé représente environ 10 % de la masse sanguine. La récupération est rapide et aucune sensation de fatigue n'est ressentie.

*Tout est prévu pour que le don se passe bien et que l'on puisse reprendre aussitôt ses activités normales.*



## Qui a besoin de sang ?

Les accidentés de la route, des opérés, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancers), les hémophiles, les nourrissons qui naissent avec un sang incompatible... **souvent leur vie dépend des transfusions réalisées.**

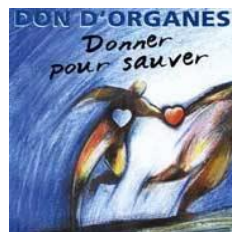
*Un accidenté de la route peut avoir besoin du sang de 10 donateurs.*

Le sang artificiel n'existant pas, le don de sang est irremplaçable,

**Aujourd'hui donneur, demain peut-être receveur ?**

Le don du sang permet de **soigner et sauver de nombreuses vies humaines** : Chaque année en France, environ 400 000 patients sont traités grâce à la solidarité de plus de 1,6 millions de donateurs bénévoles.

► Pour plus d'informations :  
[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)



## Ce qu'il faut savoir sur le don d'organes

### Qu'est-ce qu'une greffe ?

Une greffe est le remplacement d'un organe malade par un organe sain prélevé sur une autre personne pour permettre à un malade de retrouver une existence proche de la normale.

## Quels sont les tissus et les organes que l'on greffe ?

**• Ceux prélevés du vivant des personnes :**  
Essentiellement moelle osseuse (donneurs familiaux ou non) - Rein - Peau - Fragments osseux - Lobe hépatique et lobe pulmonaire...

**• Ceux prélevés après le décès de la personne :**

Cœur - Foie - Rein - Cœur poumon - Poumon - Pancréas - Os - cartilage - Cornée - Peau - Intestin (rarement)

### Qui peut être donneur ?

Tout sujet en état de mort encéphalique est considéré comme un donneur potentiel. Il n'y a pas de limite d'âge, cela dépend de l'état des organes concernés.

**Si je suis résolument POUR le Don d'Organes, je dois :**

- le signaler à mes proches, afin que ceux-ci puissent témoigner de ma volonté
- porter sur moi une carte de donneur d'organes. Celle-ci n'est pas obligatoire mais facilite grandement le don. Elle me permet d'affirmer ma position et signifie que "j'accepte que le jour de mon décès, si les circonstances le permettent, on me prélève des organes pour les greffer à des malades en attente".

► Renseignements :

[www.adot67.org](http://www.adot67.org)

Tél : 03 88 14 00 88